

Syndicat Mixte

Suite à la convocation en date du 10 octobre 2024, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le samedi le 23 novembre 2024 à 9 h 30 à la salle Aubère de L'espace Lamballe Terre et Mer, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Robert RAULT, Didier YON

Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Thierry ANDRIEUX, Jean-Luc GOUYETTE, Nathalie BOUZID, Nathalie TRAVERT-LE ROUX

Pour la Ville de Lamballe Armor : Thierry GAUVRIT, David BURLLOT, Laëtitia RICHEUX

Absents : Yon Berthelot Adeline, Arnaud LECUYER, Gaëlle NIQUE, Véronique MEHEUT, Loïc ROSCOUET, Nadine L'ECHELARD, Solenn MESLAY, René DEGRENNE, Christophe ROBIN, Jean-Luc GUYMARD, Yves MEGRET

Objet : DM 1 - 2024

Monsieur le Président du Syndicat Mixte présente les éléments du budget 2024 qui nécessitent des modifications :

FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 011	+59 609.63 €	
6288	+59 609.63 €	
Chapitre 012	- 57 109.63 €	
6218	-30 000.00€	
6411	-27 109.63€	
Chapitre 67	-2 500.00€	
678	-2 500.00€	
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00€	

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 075 686.37 € et la section d'investissement s'équilibre à 683 842.09 €

Après en avoir délibéré, le comité Syndical,

APPROUVE, la décision modificative n° 1 au Budget 2024.

VOTE :

1 vote contre

Fait et délibéré à LAMBALLE le 23 novembre 2024

Pour copie conforme à l'original

A LAMBALLE, le 23 novembre 2024

Certifié transmise en Préfecture le 26 novembre 2024

Le Président
Fabien VITEL

